



Mission régionale d'autorité environnementale
Région Hauts-de-France

Relevé de décisions de la séance du 18 décembre 2018

Présidente de la séance : Patricia CORREZE-LENEE

Autres membres présents avec voix délibérative :

- Etienne LEFEBVRE
- Philippe DUCROCQ
- Valérie MOREL

Assistaient également :

- Agnès MOUCHARD
- Denise LECOCQ

Plans programmes : décisions prises dans le cadre du cas par cas

Liste des dossiers soumis à évaluation environnementale après délibération de la MRAe

- Révision générale du PLU d'Annay-sous-Lens (62)

Liste des dossiers non soumis à évaluation environnementale après délibération de la MRAe

- Révision du PLU de Faye-les-Etangs (60)
- Elaboration du zonage d'assainissement des eaux usées de Quiéry-la-Motte (62)
- Modification du PLU de Cernoy (60)
- Elaboration de l'aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine de Wimereux (62)
- Mise en compatibilité du plan local d'urbanisme de Poix-de-Picardie (80), suite à examen d'un recours gracieux.

Plans programmes : avis sur les dossiers soumis à évaluation environnementale

Néant

Projets : avis sur les dossiers soumis à évaluation environnementale

- Aménagement foncier agricole et forestier de Busnes et Lillers (62)
- Installation d'un élevage de poulets de chair à Pitgam (59)
- Parc éolien de Sommereux et Cempuis (60)

Autres dossiers soumis à délibération

Plans-programmes : Décision d'avis tacite

- Dans l'état des informations fournies dans la grille d'analyse renseignée par la DREAL, après en avoir délibéré, la MRAe a jugé qu'il n'était pas nécessaire de formuler un avis sur le projet de mise en compatibilité du PLUi de l'Hesdinois sur la commune de Marconnelle (62), soumis à évaluation environnementale.

Projets : Décisions d'avis tacite

- Dans l'état des informations fournies dans la grille d'analyse renseignée par la DREAL, après en avoir délibéré, la MRAe a jugé qu'il n'était pas nécessaire de formuler un avis sur le projet de construction d'un ensemble mixte accueillant le siège mondial de Kiabi à Lezennes (59), soumis à évaluation environnementale.

Désignation de coordonnateurs de la MRAe pour des dossiers non soumis à délibération collégiale

- Après consultation des membres, Agnès MOUCHARD, membre permanente de la MRAe, est désignée coordonnatrice sur le projet de création d'une plate-forme logistique à Athies (62).

Autres dossiers

- Orientations pour le cadrage préalable du PLUi de l'agglomération Maubeuge-Val de Sambre (CAMVS)
- Echanges sur les méthodes de travail et d'analyse.

La Présidente de la MRAe,



Patricia CORREZE-LENEE